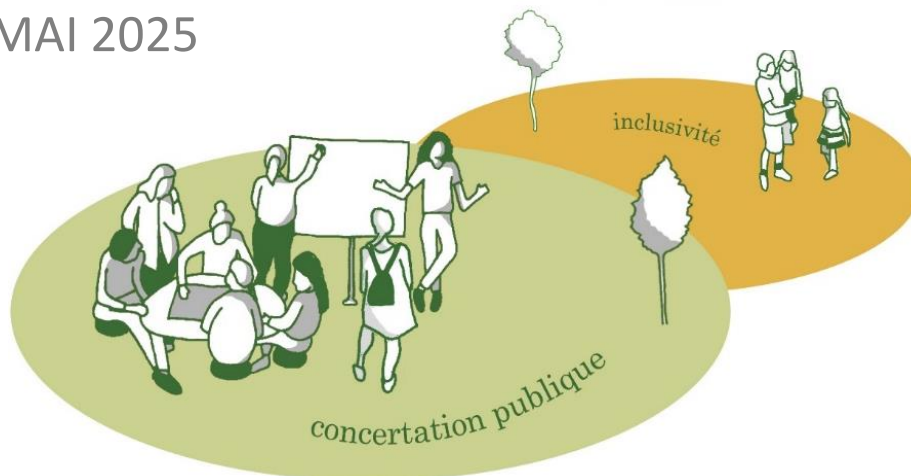




Réaménagement des chemins Edouard-Sarasin et Terroux Séance de concertation-03

16 MAI 2025





Introduction





Ville du Grand-Saconnex

Mot de bienvenue

M. Guillaume Page / Chef de projet espaces publics et mobilité douce / Ville du Grand-Saconnex





Présentation des intervenant.es

M. Guillaume Page / Chef de projet espaces publics et mobilité douce / Ville du Grand-Saconnex

M. Benjamin Stierlin / Architecte paysagiste / In Situ

Mme Jennifer Colman / Conceptrice lumière / concepto

Mme Laure Tixier / Urbaniste-facilitatrice / acau architecture

Mme Paola Jung / Urbaniste stagiaire / acau architecture





Faisons connaissance un brin

Si vous deviez définir votre rue de nuit par un mot, lequel serait-il ?





| Déroulement de la soirée

INTRODUCTION

(Accompagné d'un apéritif)

20H30 – 21H15

DÉAMBULATION COLLECTIVE ET ÉCHANGES

21H30 – 22h45

DÉBRIEF ET PARTAGE D'EXPERIENCES

(Accompagné d'un apéritif)

22H45 – 23H00





Processus de concertation

Objectifs de la concertation

- Permet à toutes les personnes d'être informé du projet d'aménagement de l'axe Terroux-Sarasin en cours.
- Permet à toutes les personnes participant au processus de :
 - > **S'approprier** les enjeux
 - > **Partager** ses vécus, besoins et envies
 - > **Echanger** avec les acteurs du projet
 - > **S'impliquer** dans la démarche et pour sa commune





Processus de concertation

Concertation-01 : Séance d'information publique, Mercredi 16 avril



Merci pour votre participation !





Processus de concertation

Concertation-01 : Synthèse de la séance d'information publique



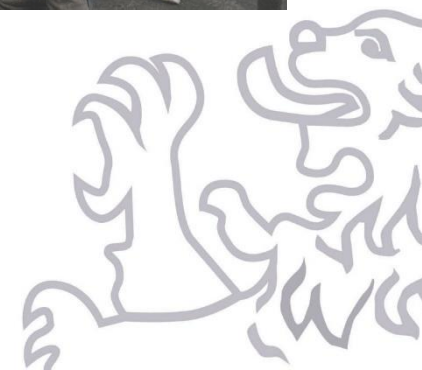


Processus de concertation

Concertation-02 : Déambulation diurne, Samedi 10 mai



Merci pour votre participation !





Processus de concertation



Concertation-03 : Déambulation nocturne, Vendredi 16 mai (20h30-23h00)



Explorons **ensemble** les chemins Edouard-Sarasin et Terroux **de nuit** et **partagez vos vécus et besoins !**





Processus de concertation



Concertation-04 : Atelier de projet, Mercredi 18 juin (18h30-21h00)

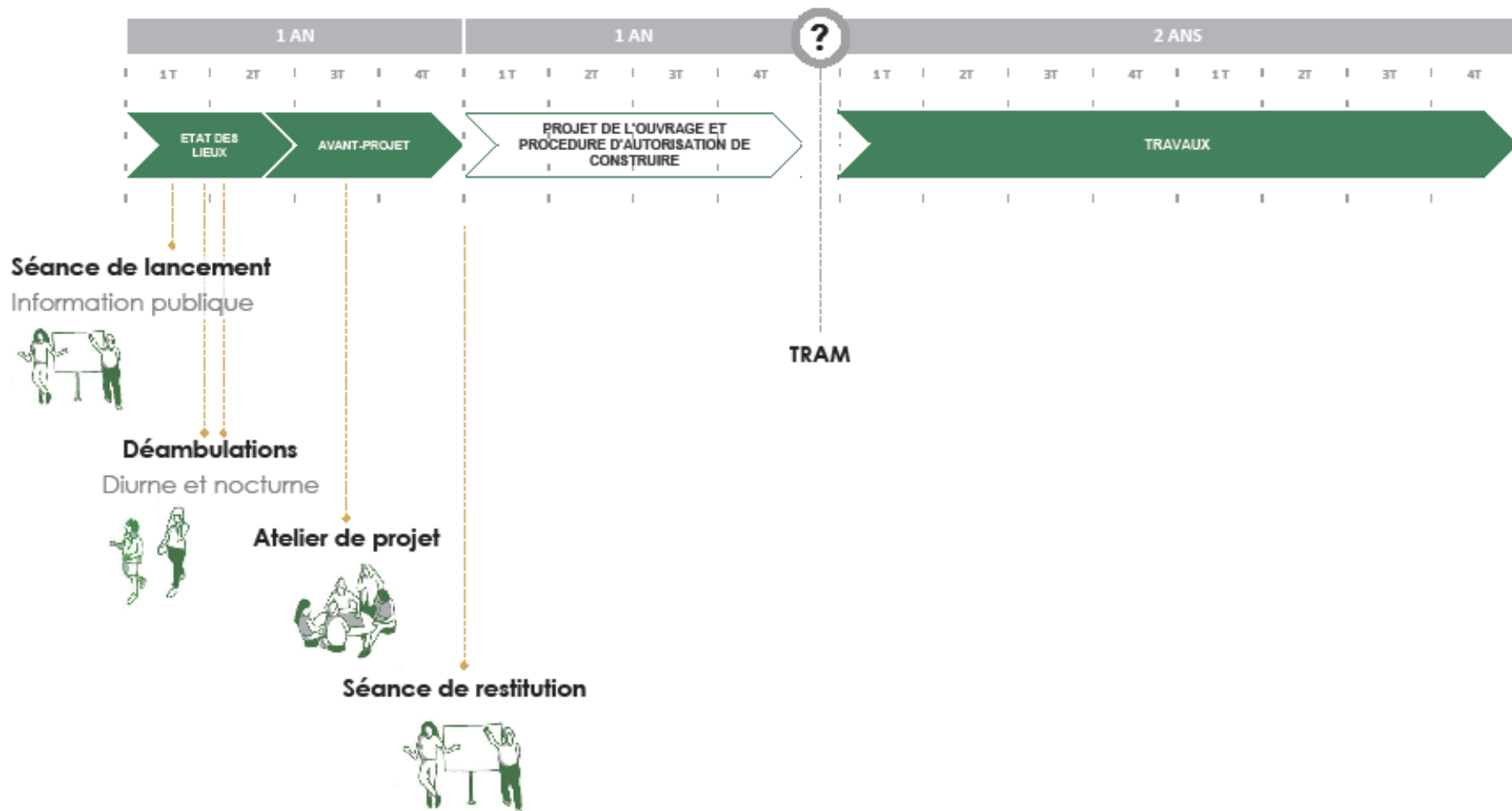


Venez dessiner **l'avenir**
de votre rue !





Etapes clés du projet



Ville du Grand-Saconnex



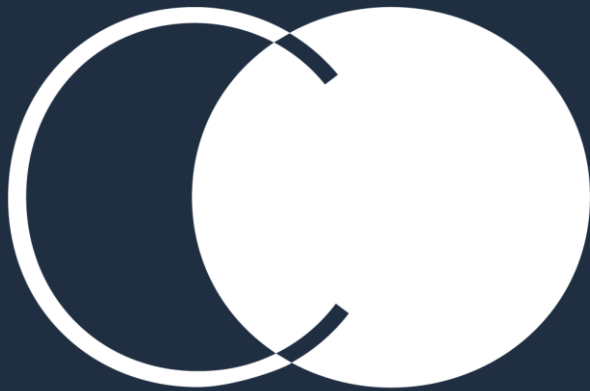
Marche

Nocturne

Participative

A la découverte de la lumière et de la pénombre de Terroux-Sarasin





Le concepteur lumière compose des ambiances nocturnes sur mesure

- agréables
- rassurantes
- avec un impact minimal sur l'environnement



CHARTRE DE DÉONTOLOGIE DES CONCEPTEURS LUMIÈRE DE L'ACE (ASSOCIATION DES CONCEPTEURS LUMIÈRE ET ÉCLAIRAGISTES)

L'ACE a pour but de promouvoir le matériau lumière et la profession de concepteurs lumière et éclairagistes indépendants. Une charte déontologique a été rédigée et adoptée en 2018 pour améliorer les pratiques et garantir un climat de confiance entre les différents intervenants. En voici une synthèse :

Les membres concepteurs lumière de l'ACE s'engagent à :

- Refuser toute activité présentant un conflit d'intérêt identifié. Ils ne doivent pas accepter à titre personnel ni professionnel, des honoraires ou toute gratification pouvant influencer leur jugement professionnel. A ce titre ils ne perçoivent aucun commissionnement en retour de prescription de produits.
- Proposer des services correspondant à leur champ de compétences. Ils doivent être qualifiés pour réaliser les projets de conception lumière qu'ils souhaitent mettre en place, de par leur formation, leurs recherches ou leurs expériences.
- Faire preuve d'indépendance et de neutralité: ils agissent avec impartialité dans l'intérêt du projet, restent maître de leur études d'éclairage en ne les faisant pas réaliser intégralement par les partenaires distributeurs et fabricants. Ils font preuve de transparence et d'objectivité lors de l'analyse des offres et la validation des produits.
- Veiller au respect de la propriété intellectuelle. Les membres s'engagent à ne pas reproduire sans appropriation personnelle un dispositif, un concept, un texte d'un de leur confrère. Les membres de l'ACE font preuve d'honnêteté quand ils communiquent publiquement sur leurs références et leurs compétences.

Le texte complet est disponible sur le site de l'ACE www.ace-fr.org

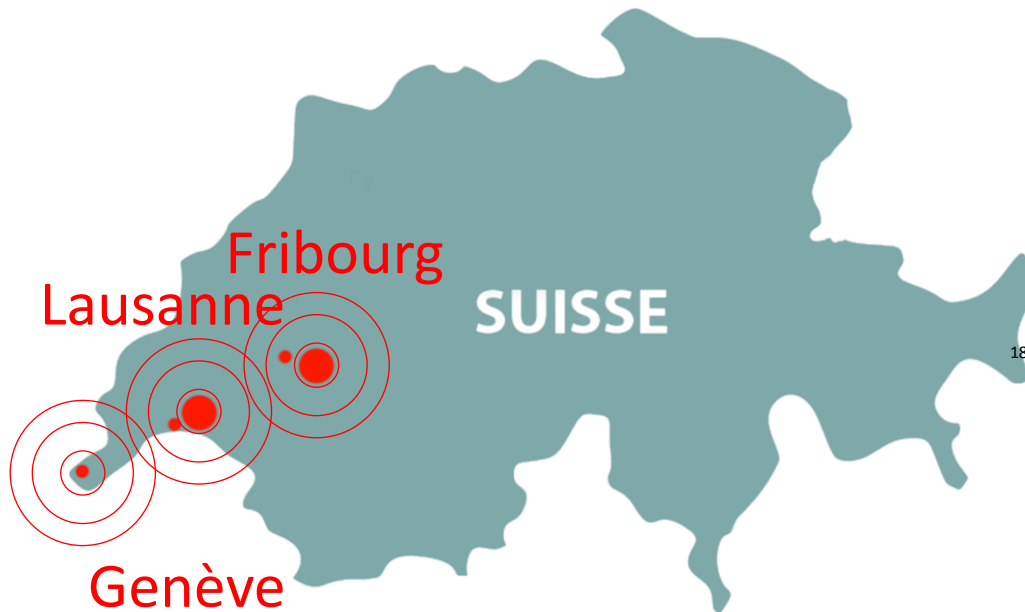


Plans (directeurs) Lumière (SDAL) depuis 1985



& Trames noires depuis 2012

NOS EXPERIENCES EN SUISSE depuis 2010



Genève: Place Champel / Place du petit Saconnex / Grand Théâtre

Canton de Genève: LANCY Quartier de l'Adret Plan lumière paysagistes EQHO / LANCY Tramway TGSJ Architectes BR+BURO / VERNIER - Quartiers Etang (TER) et Vernissa (Works) /BERNEX Tramway TCOB +- Architectes BR / Bernex Plan lumière/ Meyrin Cœur de Cité paysagistes VARIA et quartier Vaudagne-Vernes architectes BR

Canton de Fribourg: Plan lumière de Fribourg, Plan lumière de Villars-sur-Glâne, quartier Friglâne et aménagement cyclable Transagglo paysagistes PLUM

Canton de Vaud: Plan lumière de Lausanne, Plan lumière de Prilly, Plan lumière du Mont-sur-Lausanne



La
méthode
d'un
projet
lumière

DIAGNOSTIC

- > analyser les usages nocturnes (localisation, rythmes quotidiens, saisonnalité)
- > identifier les zones à enjeux de biodiversité
- > analyser les ambiances et les candélabres existants

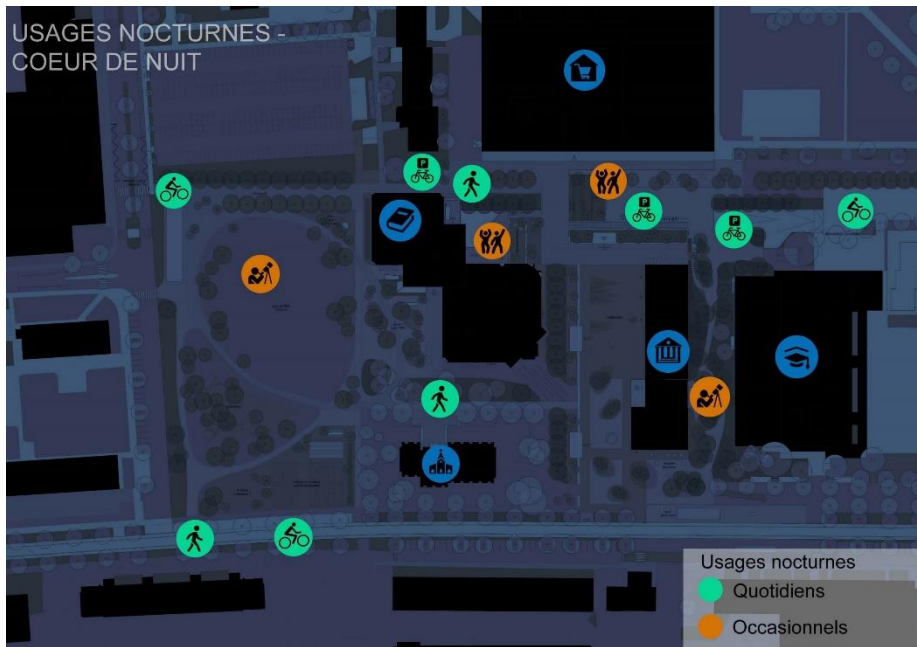
AVANT PROJET

- > quantifier et localiser les besoins de lumière
- > proposer de belles ambiances nocturnes pour chaque usage et lieu
- > Implanter les luminaires avec le paysagiste

PROJET ET CHANTIER

- > Dimensionner les puissances (calcul d'éclairage)
- > Choisir le bon matériel et le bon niveau de technologie de pilotage
- > Suivre l'installation

Comprendre les usages nocturnes et les rythmes



Stratégie de réduction des éclairages

AT NIGHTFALL



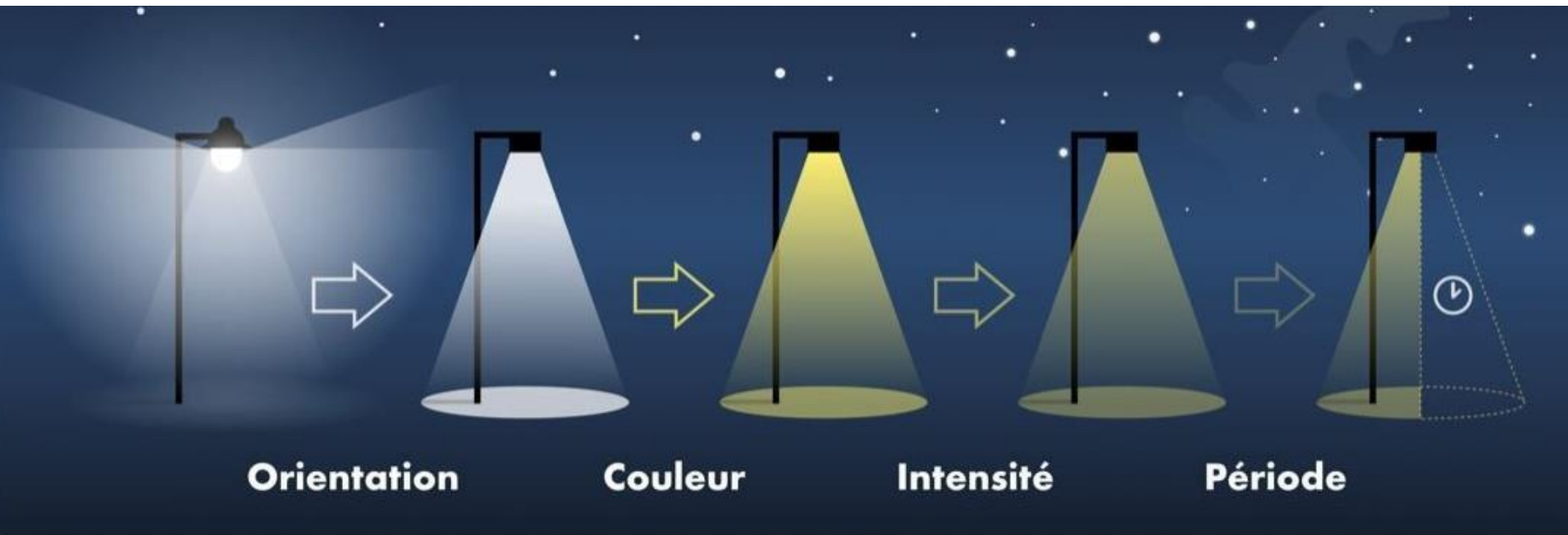
AT NIGHT



IN THE MIDDLE OF THE NIGHT



Sobriété lumineuse



...on n'est pas loin d'une habitation,
d'un foyer encore actif



la nuit c'est rassurant
quand...



On voit les étoiles

la nuit c'est beau
quand...



Nuit étoilée sur le Rhône(1889) de Vincent van Gogh

...on peut contempler la nature,
entendre la faune



Henri Rousseau, « la charmeuse de serpents » 1907

A night sky with the Milky Way galaxy visible, silhouetted against a dark background with evergreen trees in the foreground.

Les humains ont besoin de
lumière et aussi de nuit

GLOSSAIRE

Eclairement

Décrit le rapport entre le flux lumineux qui atteint une certaine surface et la taille de cette surface ($\text{lm}/\text{m}^2 = \text{lx}$).
L'intensité d'éclairage ne dépend pas d'une certaine surface d'objet. Elle peut être déterminée partout dans l'espace (en intérieur et en extérieur).

L'intensité d'éclairage est une propriété du produit car il s'agit d'une grandeur concernant le récepteur. La mesure est réalisée au moyen de luxmètres-chromamètres.

Unité : lux

Abréviation : lx

Symbole : E

Luminance

Mesure de « l'impression de luminosité » sur une surface ressentie par les yeux de l'observateur. Peu importe que la surface éclaire elle-même ou reflète en retour une lumière incidente (valeur d'émetteur). Il s'agit de la seule valeur photométrique perceptible par l'oeil humain.

Unité : Candela par mètre carré

Abréviation : cd/m^2

Symbole : L

Flux lumineux

Dimension de puissance lumineuse totale émise par une source lumineuse dans toutes les directions. Il s'agit donc d'une grandeur indiquant la puissance totale émise. Déterminer le flux lumineux d'une source lumineuse est possible uniquement en laboratoire. On différencie entre le flux lumineux de lampes ou de modules à LED et celui des luminaires.

Unité : lumen

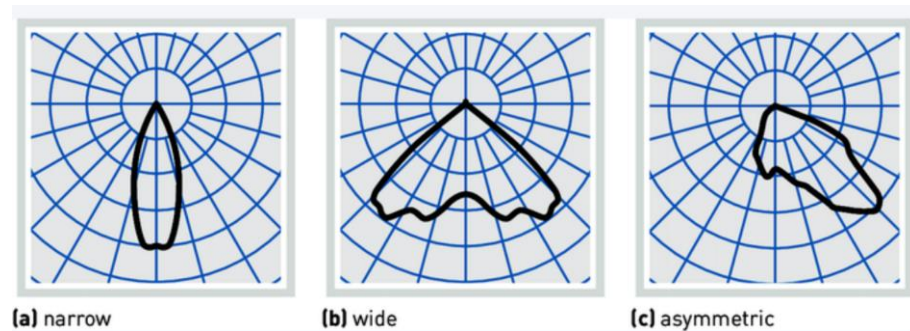
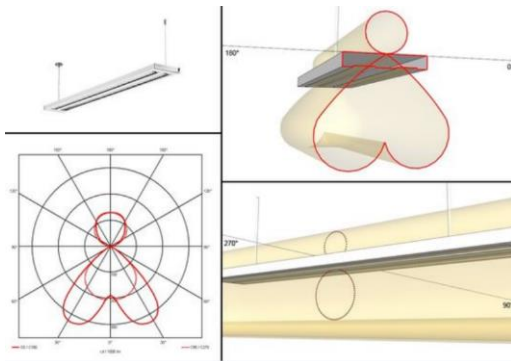
Abréviation : lm

Symbole : Φ

Photométrie

Distribution du flux lumineux dans l'espace, pour un objet émettant de la lumière.

Le solide photométrique est un fichier, spécifique à un luminaire donnée (format .ies, .uld, .ldt) qui permet de calculer les éclairagements et les luminances dans un logiciel spécialisé.



Température de couleur (CCI)

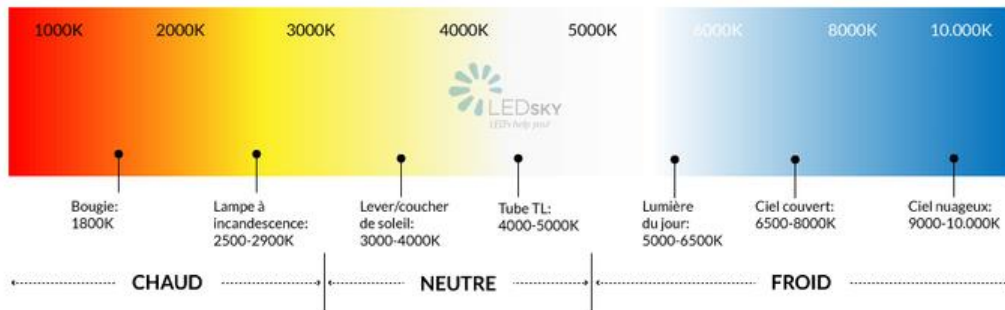
Température du corps d'une lampe à incandescence servant à décrire la couleur de sa lumière. Unité : Kelvin [K]. Plus la valeur numérique est faible, plus la lumière est chaude; plus la valeur numérique est élevée, plus la lumière est froide. Affectation des couleurs de lumière aux plages de température des couleurs selon EN 12464-1 :

Couleur de la lumière - Température de couleur [K]

blanc chaud (bc) < 3 300 K

blanc neutre (bn) ≥ 3 300 – 5 300 K

blanc lumière du jour (bj) > 5 300 K





■ Merci de votre attention

